

**Bilan de la Vision Sociale
Coopérative Vents du Sud Scrl FS**

Avril 2015

Introduction

La préparation d'un Bilan Social est une obligation liée à la Finalité Sociale que Vents du Sud c'est donnée et, bien que la loi exige peu de choses à ce niveau, nous avons souhaité faire un premier bilan plus large de notre action pour orienter la réflexion et notre action future.

Le Bilan de la Vision Sociale doit pour notre Coopérative être complémentaire du Bilan Financier annuel de la Coopérative et doit permettre de rééquilibrer l'arbitrage traditionnel qui se fait entre la distribution de dividendes et l'affectation des bénéfices à des réserves ou à de nouveaux investissements pour la croissance de l'activité.

Ce rééquilibrage se fait par l'introduction d'un troisième terme: l'action sociale.

Il est important aussi de voir que le Bilan Social ne doit pas se limiter à un inventaire de ce qui est fait à côté de l'activité industrielle et économique de la société mais qu'il doit devenir un document central pour analyser ce que nous faisons et réfléchir à notre futur ainsi que pour contrôler la qualité du travail de la Coopérative, de la même façon que le Bilan Financier sert à contrôler la bonne tenue des comptes.

En fait, l'Assemblée générale doit être appelée à donner un quitus aux administrateurs pour les comptes mais ils devraient également le faire pour l'action sociale.

Toute la question est bien évidemment pour une jeune organisation comme VdS de définir ce qu'elle entend par "Action Sociale" et c'est ce que nous tenterons de faire dans ce Bilan Social pour une première fois cette année afin d'ouvrir la réflexion.

Les dimensions ou composantes du Bilan Social que nous nous proposons d'établir nous sont dictées par la révision des Statuts de VdS, par l'analyse des différentes composantes de ce qui est appelé le "Développement Durable" et par le rappel des "Sept Principes Coopératifs".

Pour chacune de ces composantes du Bilan, nous proposerons une interprétation adaptée à notre coopérative et au contexte, nous ferons un bilan de ce qui a été réalisé et nous tenterons d'avancer des propositions pour le futur.

Le bilan reprend donc ci-après les dimensions de Environnement et Bio-diversité, Riverains et Insertion dans le tissu local, Solidarité, Rentabilité économique et Croissance de l'Activité, Démocratie et Gouvernance, Indépendance et Autonomie de la Coopérative, Coopération entre les Coopératives et Transparence et Information.

Avertissement: ce bilan est un premier travail de synthèse du travail de VdS mais il est encore imparfait car il reprend en fait des éléments plus anciens alors qu'il devrait être produit annuellement et parcequ'il doit également laisser beaucoup de place aujourd'hui pour définir les principes et concepts d'analyse du travail en cours et des propositions pour les prochains mois.

Dimension Environnement et Bio-diversité

Il est logique de considérer dans cette première composante de notre Bilan l'impact de la production d'ER sur la réduction des GES et la lutte contre le réchauffement climatique. Une fois que l'éolienne produit, l'effet en termes de réduction est immédiat et devra être mesuré à compter de 2015.

Au niveau de la gestion de VdS, le CA s'est également donné une série de règles de conduite liées à la préservation de l'environnement qui sont inscrites dans le ROI, notamment en vue de limiter l'usage de véhicules pour les réunions et de favoriser la pratique du co-voiturage - en ce compris pour l'organisation de grands événements pour un public plus large.

La préservation de la bio-diversité est inscrite dans les statuts de VdS également et est bien évidemment un axe à creuser pour voir ce que cela signifie pour nous.

La bio-diversité est bien naturellement favorisée par la production même d'Energies Renouvelables (ER) qui permet de limiter dans une certaine mesure les impacts des activités humaines sur l'environnement mais cette production est aussi une activité industrielle qui n'a pas que des impacts positifs. De façon spécifique, la Coopérative devra se soucier des impacts de l'implantation de son unité de production d'énergie dans un milieu rural même si le permis qui a été octroyé n'implique pas beaucoup d'obligations et n'aborde le sujet que de façon très générale.

VdS doit donc inscrire dans ses plans une réflexion plus approfondie avec les Coopératrices et les Coopérateurs sur les mesures à prendre au niveau des aménagements alentours et de la gestion opérationnelle.

Un premier chantier communautaire de plantation de petite ampleur a été organisé en mars 2015 et a permis de se rencontrer pour ouvrir ensemble ce thème qui doit devenir plus présent dès cette année.

Dimension Riverains et Insertion dans le tissu local

Cette dimension de notre travail correspond à l'insertion dans le tissu local, les relations avec le voisinage (les riverains du Parc), la population des entités et les autorités locales et régionales.

VdS voit également dans cette dimension notre responsabilité par rapport à la Société, notamment au niveau du paiement des taxes et impôts en accord avec l'activité et les bénéfices générés. C'est une partie des retombées locales de l'activité, à côté des bénéfices qui seront redistribués sous forme de dividendes (dépensés pour l'essentiel localement) et sous forme de nouveaux projets dans les communes d'Arlon et Messancy.

En 2014, VdS a profité de l'aspect spectaculaire du chantier de construction du Parc éolien de Hondelange pour réunir les coopérateurs et coopératrices, avec les familles, autour de grands événements tel que une fête du Parc le 15 juin et la visite du chantier et des machines le 9 novembre. Cette deuxième activité a vu près de 1000 personnes passer admirer les éoliennes au sol avant le montage!

Ces rassemblements continueront en 2015, notamment avec l'inauguration du Parc en juin. Ces activités s'inscrivent dans une logique de création de liens et de l'échange large entre les nombreux membres de la Coopératives (plus de 350 à fin 2014).

En novembre, VdS a invité - avec son partenaire Eneco - les élèves des primaires de la Commune de Messancy pour une visite de chantier. 339 élèves ont visité le chantier et ont reçu une formation spécifique en classe par deux membres du CA. L'engagement de la Commune dans cette action était déterminant pour le succès de l'activité.

Dans la logique de cette relation et de cette démonstration de notre action pour conscientiser les plus jeunes, une action similaire a été organisée pour les membres du "Conseil Communal des Enfants" à Arlon en 2015.

Ce travail de sensibilisation des plus jeunes s'inscrit dans la logique de nos réflexions de la mise au vert en septembre 2014 puisque ce sont les jeunes qui bientôt devront prendre la relève pour la conduite et le développement de notre coopérative.

Au niveau des autorités, VdS a multiplié les contacts avec les autorités élues des deux communes de Messancy et Arlon et avec Idelux également. Ces efforts ont notamment abouti à une visite du chantier par les autorités communales en novembre 2014.

A noter d'ailleurs qu'en amont des élections communales de 2012, VdS s'était fortement impliqué en interpellant les quatre formations politiques arlonaises sur quelques thématiques choisies avec des associations locales; VdS s'était chargé de la question de l'introduction des productions d'ER dans la commune et des mesures prises pour l'efficacité énergétique, en proposant notamment d'effectuer un cadastre énergétique des bâtiments publics.

Au niveau de la Province, des contacts sont noués progressivement autour des questions de Développement Durable et en particulier sur la mise en place d'un Programme de Province à Energie positive (<http://www.province.luxembourg.be/fr/pep-s-lux-province-a-energie-positive.html?IDC=5016>). Nul doute que ceci pourra déboucher sur des actions concrètes en 2015 entre la Province et notre Coopérative.

Dimension Solidarité

Cette dimension comprend un aspect de lutte contre l'exclusion sociale et la problématique de la précarité énergétique mais elle touche aussi plus généralement tout ce qui favorise la création de liens sociaux.

La coopérative a prévu dès sa création d'assurer l'admission du plus grand nombre en établissant la valeur fixe de la part de coopérative à 100 EUR. La détention d'une part donne droit à un accès non limité aux bénéfices et avantages apportés par la coopérative et permet à chacun de s'exprimer selon le principe de "une personne, une voix" qui est en soit très égalitaire.

Rejoindre la coopérative présente certains avantages économiques mais permet aussi de (re)trouver une place dans le tissu social et de créer des liens, ce qui est souvent une condition pour la sortie d'une situation précaire.

La mesure de base qui a été prise sur la fixation de la valeur d'une part de la Coopérative pour permettre l'accès est loin d'être suffisante pour que vraiment tous fassent le pas de

rejoindre VdS et nous devons réfléchir aux mesures effectives et alternatives que nous pourrions prendre dans le futur. Il faudra également tenir compte du fait que la condition fixée par Cociter pour accéder à la fourniture est la détention de parts de coopératives pour un montant d'au moins 250 EUR ce qui relève directement le seuil d'accès à la fourniture citoyenne à un niveau bien supérieur à celui que nous avons voulu.

La précarité énergétique est une autre question qui devrait être abordée.

VdS n'a pas encore vraiment exploré ces thèmes et ne prétend clairement pas résoudre ces questions complexes de façon indépendante mais devrait chercher des synergies et champs d'action avec des acteurs institutionnels spécialisés (CPAS,...) et les acteurs de la société civile pour contribuer à des solutions dans la mesure de ses possibilités.

La coopérative est aussi typiquement un groupe de sociétaires assez large qui partage certaines valeurs et qui s'unit pour réaliser un projet commun. Pour VdS, cette dimension est importante et la Coopérative veille à élargir sa base en admettant volontairement le plus grand nombre. Le nombre de coopérateurs et coopératrices est passé de 250 à 350 sur l'année 2014 et tout est fait pour continuer à élargir cette base et pour rassembler plus de moyens pour la réalisation de ses projets mais aussi pour que le groupe lui-même se diversifie et s'enrichisse de multiples personnalités et points de vue sur les questions de société qui nous intéressent tous et qui concernent les générations futures. Cette diversité permet aussi plus de convivialité et de liens sociaux.

L'élargissement de notre base était encore un élément qui ressortait du travail des participants de la mise au vert du mois de septembre.

Comme nous l'avons déjà dit, la coopérative devra également veiller à intégrer activement les jeunes qui prendront bientôt la relève et sont les véritables bénéficiaires du projet de VdS qui s'inscrit dans la durée.

Dimension Rentabilité économique et Croissance de l'Activité

Première étape gagnée bien évidemment avec la réussite d'un projet de dimension industrielle et l'installation d'une éolienne de 2MW qui couvre les besoins d'environ 1200 ménages, soit 8 à 10 % de la population de Messancy et Arlon.

Après, en termes de projets de productions ER, il faut mettre en balance les possibilités d'entrer dans d'autres grands projets qui se dessinent à proximité et les options en matière de petits projets locaux (PV par exemple, modèles de tiers payeur, autre...). Un groupe de coopérateurs pourrait explorer cela et il y aura en principe des moyens disponibles pour ces développements dans les prochains mois. C'est aussi pour cela que la Coopérative veut encore accepter de nouveaux membres.

La Coopérative s'est également ouverte à une nouvelle activité puisque nous pouvons offrir aux membres une fourniture électrique renouvelable et citoyenne depuis octobre 2014 avec Cociter (Comptoir citoyen des Energies renouvelables). En septembre, VdS est devenu un des six actionnaires de référence de Cociter et cela permet d'assurer l'établissement d'un "circuit court" contrôlé par les citoyens entre la production et la consommation d'énergies.

Ce n'est pas encore "notre" électricité mais cela suivra dans quelques années une fois que VdS et Cociter seront stabilisées.

Tout le monde peut d'ores et déjà être clients chez Cociter (<http://www.cociter.be/>).

Il est à noter enfin que Vents du Sud s'est vu attribuer en octobre 2014 le label Financité (<https://www.financite.be/fr/article/label-financite-le-1er-label-de-finance-solidaire-0>). Ce label certifie des produits finançant des activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale en se basant sur des critères financiers et extra-financiers. En investissant dans des produits portant le label Financité, les citoyens ont l'assurance que leur argent contribue réellement à la défense de leurs valeurs. C'est une marque de reconnaissance significative pour notre projet.

Dimension Démocratie et Gouvernance

Selon les statuts de VdS et en accord avec les règles qui régissent les coopératives, chaque membre s'inscrit librement dans la Coopérative et dispose d'une voix dans toutes les décisions, quel que soit son apport en capital.

Le CA est l'organe qui assure la gestion quotidienne et qui en général propose à l'Assemblée des Coopératrices et des Coopérateurs des orientations et des décisions à prendre. Le CA veille à informer en permanence les membres, de façon complète et compréhensible pour que nous puissions ensemble prendre des décisions en comprenant véritablement les enjeux et le CA reste ouvert à toutes les questions qui se posent.

Une Assemblée générale est organisée chaque année en accord avec les statuts et le CA convoque des assemblées ou réunions chaque fois qu'une question importante se présente, pour assurer que tous les Coopérateurs et Coopératrices puissent prendre part aux décisions qui marquent le futur de VdS, comme cela a été le cas pour la décision d'introduire une demande de permis en 2012, de réaliser le projet avec un partenaire industriel ou, récemment, de modifier la structure financière de la société d'exploitation de notre éolienne (Vents d'Autelbas SPRL) pour permettre de renforcer la gestion citoyenne, garantir la finalité sociale et permettre d'accepter de nouveaux coopérateurs en plus grand nombre.

Les administrateurs veillent également à être accessibles et proches des membres pour répondre à toutes questions et ils sont souvent impliqués dans les activités communes. De même, tout est fait pour associer le plus grand nombre de membres dans les activités et groupes de travail permanents ou éphémères pour donner l'opportunité à tous de participer et de partager les décisions pour le développement de la Coopérative sans nécessairement participer au Conseil d'administration.

Il est attendu des membres qu'ils développent une lecture critique et attentive de l'information qui leur est fournie et partagée, ce qui permet de fermer la boucle de la communication et d'assurer un véritable contrôle sur le devenir de la coopérative.

D'autre part, la Coopérative a montré dès le départ le souci d'assurer l'équilibre au niveau des sexes, notamment en affirmant dans les Statuts - que NOUS nous sommes donnés - que "La présence la plus équilibrée possible de personnes des deux sexes au sein de ce conseil (il s'agit du CA) est souhaitée et encouragée.". Nous comptons environ 20% de

femmes dans le groupe pendant la phase de réflexion avant la création de la Coopérative, le noyau des fondateurs comptait 27% de femmes (9 sur 33) et le premier CA comptait deux administratrices sur neuf personnes (22%). Depuis 2 ans, il n'y a plus de femmes dans le CA mais cette absence a été partiellement compensée par la participation de quelques femmes dans les différents groupes de travail.

A ce jour, nous comptons tout de même 35% de Coopératrices.

Dimension Indépendance et Autonomie de la Coopérative

Depuis sa naissance, la Coopérative a veillé à son indépendance et autonomie sous plusieurs formes.

Cette autonomie s'est définie en particulier par rapport aux entreprises et partenaires du parc éolien de Sterpenich-Autelbas, par rapport aux sources de financement et en ce qui concerne les choix à faire pour la commercialisation de la production.

Une relation de collaboration s'est construite avec les deux entreprises partenaires sur le parc éolien, et le CA a veillé à établir des relations d'égal à égal, en réaffirmant son indépendance et certaines positions techniques quand nécessaire sur base d'un ensemble de valeurs propres à la Coopérative et en veillant à conserver cette dimension d'autonomie.

Les relations avec les partenaires du parc éolien ont porté sur les étapes de préparation du projet et de réalisation des travaux et sur certaines actions de promotions auprès des riverains. Actuellement, une réflexion est menée sur les modalités de conduite opérationnelle des éoliennes sur base d'une mutualisation des services et de partage équitable du travail de suivi à distance et sur le terrain.

La relation avec les partenaires du parc devrait se maintenir dans le temps autant que possible.

En ce qui concerne le financement, VdS a cherché à trouver des financements alternatifs et à diversifier les sources pour limiter d'autant la part de l'emprunt bancaire dans l'investissement. Pas plus de cinquante pourcent de l'investissement est couvert par une banque qui a été choisie notamment sur base de ses valeurs affirmées qui correspondent le mieux à celles de la Coopérative. La solution du leasing a été rejetée notamment en raison de la perte d'autonomie qui allait en découler.

Au niveau de la commercialisation, VdS a veillé et veillera à maintenir son autonomie dans le temps au niveau du choix de l'acheteur de la production en accord avec ses critères économiques mais aussi d'autres critères qui ne sont généralement pas pris en compte. Dans ce sens, la Coopérative a refusé tout engagement à long terme avec l'un ou l'autre acheteur et a veillé à assurer le comptage individuel de sa production pour garder une liberté complète. Un premier contrat a donc été signé pour une durée de 2 ans (2015-2016) et un suivi du marché est progressivement mis en place.

Dès que les conditions de marché et de rentabilité seront suffisamment stables pour Cociter - voir ci-avant -, VdS considérera de façon préférentielle l'écoulement de la production par le biais de ce fournisseur citoyen.

Dimension Coopération entre les Coopératives

La coopération entre les structures coopératives fait partie des principes de base du fonctionnement de telles sociétés. VdS s'est pleinement approprié cette idée et l'année 2014 a été particulièrement riche à ce niveau.

La coopération et la collaboration sont centrales pour le développement du mouvement citoyen et il ne faut d'ailleurs pas oublier dans ce contexte l'appui solide de Lucéole, la voisine de Habay, au moment de démarrer notre initiative citoyenne sur Arlon et Messancy et les appuis ou promesses d'appuis reçues de nos consœurs à certains moments-clé, y-compris quand il s'agissait de trouver des fonds nécessaires à court terme.

En avril 2014, VdS a participé à la fondation de Rescoop.Wallonie, une branche régionale de la fédération belge, ce qui a donné au mouvement wallon plus de visibilité et de capacité de plaidoyer face à des autorités qui se régionalisent inéluctablement.

VdS a aussi parrainé l'entrée de la Coopérative Eole-lien du namurois dans Rescoop Wallonie en octobre 2014.

Comme déjà évoqué plus tôt, VdS a rejoint Cociter en septembre. Le Comptoir Citoyen des ER est né fin 2012 de la volonté de quelques entrepreneurs citoyens pour organiser la fourniture d'électricité citoyenne. La Coopérative a été mise à la disposition de tous pour permettre aux coopératives wallonnes de boucler un circuit court de production d'énergie verte citoyenne et permettre le rachat direct de l'électricité que nous consommons à une structure citoyenne. Depuis octobre, la fourniture est effective et VdS s'implique maintenant dans la campagne de promotion commune.

VdS s'est unie à la nouvelle fédération régionale et à Cociter dans des actions de communication et promotion communes - Valériane en septembre à Namur, Aubépine à Arlon et la Journée des finances solidaires à Bruxelles en octobre, ... -. L'implication dans la gestion a été plus limitée car les énergies du CA étaient concentrées sur la réalisation du projet de Sterpenich.

Etant désormais producteur, VdS devrait s'impliquer davantage, dans la mesure des possibilités.

Dimension Transparence et Information

Une valeur importante qui est défendue par les coopératives est la transparence dans la gestion et l'information en particulier pour les membres, mais aussi pour le public.

L'information doit non seulement être accessible mais elle doit aussi être compréhensible pour tous et répondre aux questions que chacun peut se poser, avec le niveau de détail adéquat.

Cette transparence implique aussi la définition de certains cercles d'échanges d'informations adaptées comme le CA, l'Assemblée Générale des Coopérateurs et Coopératrices et le public en général.

Pour VdS, cette transparence et diffusion de l'information permet aux membres de prendre les décisions nécessaires en connaissance de cause et permet aux coopératrices et

coopérateurs de comprendre vers où l'activité nous conduit pour construire ensemble le devenir de la Coopérative. Le Conseil d'Administration fait un effort permanent pour expliquer et rendre accessible les informations parfois complexes qui sont gérées.

Pour les citoyennes et citoyens qui envisagent de rejoindre la Coopérative, tout est fait aussi pour expliquer au mieux les enjeux et risques et pour donner le temps de la décision sans "forcer la vente". Cet effort d'information sur le risque a encore été renouvelé en 2014 sur base d'une nouvelle loi du mois de mai et le montant investi par chaque Coopératrice ou Coopérateur est maintenant plafonné à un montant cumulé de 5000 EUR par personne.

C'est dans ce même souci de transparence et d'information que tout est fait pour organiser régulièrement des rencontres de coopérateurs de VdS pour parler de l'avenir ou pour prendre des décisions importantes. Selon la nature des questions, il s'agit de simples réunions ou d'Assemblées formelles des Coopérateurs et Coopératrices. C'est ainsi que des réunions ont été convoquées notamment avant de lancer la demande de permis en novembre 2012 ou pour réfléchir à l'avenir dans le cadre d'une « Mise au Vert » avec les coopérateurs-garants en septembre 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire est aussi une occasion de partager l'information et les décisions.

Pour rendre l'information en permanence accessible et assurer une mise à jour régulière, un site web a été mis en place dès 2011 pour l'information du grand public. Il a été complètement reconstruit en été 2014 avec de nouvelles technologies basées sur des logiciels libres et un contenu retravaillé ; le nombre de visites croît régulièrement.

Au même moment, le format de la newsletter a été revu également et plus de dix « lettres » ont été envoyées aux membres depuis septembre 2014.

Pour renforcer l'échange entre les Coopératrices et Coopérateurs, mettre à disposition de l'information permanente pour les membres et commencer à gérer les très nombreuses connaissances accumulées dans notre organisation, la mise en place d'une plateforme type 'wiki' est envisagée pour 2015. Un tel outil devrait servir de noyau aussi pour des groupes thématiques qui pourraient ainsi développer de nouvelles réflexions et étudier de nouveaux projets.

Conclusion

Nous entrons dans la dernière année complète de l'équipe du CA et approchons de la fin de mandat pour les premiers administrateurs. Un vote important sera organisé l'an prochain pour renouveler le CA et, on l'espère, voir la désignation d'administratrices pour rééquilibrer les sexes dans le Conseil ; la Coopérative a bien besoin de voir un « mélange des genres » dans les instances qui la définissent, surtout au niveau du Conseil d'Administration.

Vents du Sud est aussi véritablement votre outil à tous maintenant ; nous disposons de l'énergie que nous donne une première éolienne et la plateforme pour exprimer nos imaginations et nos actions est prête, à la disposition de chacun pour développer tous ensemble nos rêves et projets pour notre Coopérative.

Un bon exemple de ceci est la bio-diversité ; si un groupe de coopératrices et coopérateurs est plus sensible à la question et dispose des connaissances nécessaires, il peut se lancer en proposant de réfléchir à la question et étudier une ligne d'activités ou de dispositions adéquates que le CA n'est pas capable ou n'a pas le temps de développer. C'est probablement une bonne façon de multiplier nos actions et de permettre à un plus grand nombre de participer effectivement.

La même chose vaut pour la précarité énergétique, pour les nouveaux projets de production d'énergies renouvelables de petite dimension ou pour d'autres sujets qui vous semblent importants....

"Prenons le Pouvoir" comme nous avons "Pris l'Air" il y a quatre ans, il y a ici dans ce document des pistes explicites ou implicites qui feront partie des lignes de travail pour cette dernière période du CA et qui pourraient être exploitées par des groupes de personnes intéressées que le CA se fera un plaisir d'accompagner et d'appuyer encore avec toute son énergie jusqu'en mai 2016.